



Juin  
2026

FO COM \ LA POSTE

BGPN



**CC ET CCR**

**RECONNAISSANCE,  
RÉMUNÉRATION, RESPECT !**

**LES CHARGÉS DE CLIENTÈLE N'ONT PRATIQUEMENT PAS BÉNÉFICIÉ  
D'AUGMENTATION SALARIALE CETTE ANNÉE.**

Les promotions pour les III.1 ont aussi été bloquées, et maintenant, la structure fonctionnelle (nombre de postes/grades autorisés sur les secteurs) ne permet pas non plus de promotions s'il n'y a pas de départ de CC détenteurs d'un grade désiré.

L'avenir semble bien bouché pour les CC et les CCR.

Pourtant, ces derniers commercialisent les produits bancaires, et ainsi, participent à la réalisation des objectifs et à l'accueil des clients bancaires.

**FO Com exige**

**une prime mensuelle de fonction de 200 €.** Elle serait la juste reconnaissance du travail effectué. Elle serait justifiée pour ces postiers parfaitement intégrés au collectif commercial de l'équipe des bureaux de poste.

Les CC et CCR, piliers du fonctionnement des bureaux de poste, premier niveau de l'accueil des clients, avec un métier en constante évolution réglementaire, demandant de plus en plus de connaissances techniques ne doivent pas rester les oubliés.



**Plus généralement, FO Com rappelle qu'elle a sollicité la Direction afin de proposer la réouverture des NAO.**

**VOUS ÊTES CONCERNÉS ? VOUS CONSTATEZ DES ANOMALIES ? FAITES  
REMONTER VOTRE SITUATION À FO COM EN FLASHANT LE QR CODE CI-CONTRE**

